



Union Fédérale CFDT des Cheminots et Activités Complémentaires

Fédération Générale des Transports et de l'Équipement

47-49 avenue Simon Bolivar - 75019 PARIS
Tél. : 01 56 41 56 70 - Fax : 01 56 41 56 71
Mel : cfdt.cheminots.fgte@wanadoo.fr
Site internet : www.cfdtcheminots.org

Paris, le 16 novembre 2007

Madame Anne-Marie IDRAC
Présidente de la SNCF
34, rue du Commandant Mouchotte
75 699 PARIS Cedex 14

Objet : Préavis de grève

Madame la Présidente,

En application de l'article L. 521-3 du code du travail, nous vous déposons un préavis de grève pour une durée illimitée, reconductible par période de 24 heures, avec des arrêts de travail de 59 minutes minimum par journée de travail, à partir du jeudi 20 décembre 2007 à 20 heures.

Ce préavis couvre l'ensemble du personnel de la SNCF.

Il est motivé par le dossier des retraites et la situation du Fret dans notre Entreprise.

Sur le dossier des retraites, la CFDT demande la prise en compte de ses revendications dans le cadre des négociations tripartites annoncées par le gouvernement. L'entreprise et le gouvernement porteraient la responsabilité de ce nouveau conflit si nos propositions concernant notamment la prise en compte de la pénibilité et les poly pensionnés n'aboutissent pas.

Sur la situation du Fret, la CFDT vous demande de différer les décisions de réorganisation et de suppressions d'emplois et de prendre en compte les propositions formulées par les organisations syndicales.

Nous restons à votre disposition dans le cadre de ce préavis.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général,
Arnaud MORVAN



Election CA 2008 : surfez avec la CFDT sur son blog
<http://cfdt.cheminots.over-blog.fr/>

